

*S.T. Dupont*  
PARIS

MAÎTRE ORFÈVRE, LAQUEUR & MALLETIER DEPUIS 1872

Société anonyme au capital de 21 231 115,25 euros  
Siège Social : 92 Boulevard du Montparnasse  
75014 Paris  
R.C.S. Paris 572 230 829

## Comptes sociaux 2007-2008

(Extrait de notre Rapport annuel 2007-2008)

### 3. Comptes sociaux au 31 mars 2008

#### 3.1. Comptes sociaux au 31 mars 2008

##### Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31/03/2008	31/03/2007
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires net	26	56 679	55 562
Autres produits d'exploitation		12 545	13 805
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>69 224</b>	<b>69 367</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats et variations de stocks de marchandises et matières premières		(19 006)	(17 993)
Autres achats et charges externes		(18 639)	(18 617)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 518)	(2 127)
Salaires et charges sociales		(26 655)	(28 616)
Dotations aux amortissements et provisions		(12 277)	(9 060)
Autres charges		(44)	(259)
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>(78 139)</b>	<b>(76 672)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(8 915)</b>	<b>(7 305)</b>
Produits financiers		1 436	2 014
Charges financières		(4 176)	(3 194)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(2 740)</b>	<b>(1 180)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(11 655)</b>	<b>(8 485)</b>
Produits exceptionnels	23	19 349	18 451
Charges exceptionnelles	23	(10 011)	(14 076)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>9 338</b>	<b>4 375</b>
Impôts sur les bénéfices	27	118	121
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(2 199)</b>	<b>(3 989)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

## Bilan

<b>ACTIF</b> (En milliers d'euros)	<b>Notes</b>	<b>Brut</b>	<b>31/03/2008</b> <b>Amortissement</b> <b>Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>31/03/2007</b>
<b>I. ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles (nettes)	3	11 440	10 711	729	573
Immobilisations corporelles (nettes)	4	31 709	28 705	3 004	1 301
Immobilisations financières (nettes)	5 & 10	19 078	7 782	11 296	11 324
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>62 227</b>	<b>47 198</b>	<b>15 029</b>	<b>13 198</b>
<b>II. ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours (nets)	6	20 104	7 205	12 899	13 773
Créances clients et comptes rattachés (nets)	7	23 015	9 541	13 474	12 575
Autres créances (nettes)	8	10 618	32	10 586	3 232
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	9 & 10	12 572	433	12 139	21 303
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>66 309</b>	<b>17 211</b>	<b>49 098</b>	<b>50 833</b>
Compte de régularisation actif	11	813		813	988
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>129 349</b>	<b>64 409</b>	<b>64 940</b>	<b>65 069</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

<b>PASSIF</b>			
(En milliers d'euros)			
	<b>Notes</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>
<b>III. CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	12	21 231	21 231
Primes d'émission, de fusion et d'apport	13	429	429
Réserves	14	(9 337)	(5 348)
Résultat de l'exercice	14	(2 199)	(3 989)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>10 124</b>	<b>12 323</b>
<b>IV. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	16	<b>11 711</b>	<b>14 167</b>
<b>V. DETTES À PLUS D'UN AN</b>			
Emprunts et dettes financières	17	22 080	22 080
Fournisseurs et comptes rattachés	19	0	0
<b>TOTAL DES DETTES A PLUS D'UN AN</b>		<b>22 080</b>	<b>22 080</b>
<b>VI. DETTES A MOINS D'UN AN</b>			
Emprunts et dettes financières	17	2 674	2 533
Avances et acomptes reçus sur commande		132	0
Fournisseurs et comptes rattachés	19	9 438	6 542
Dettes fiscales et sociales	20	6 040	5 392
Autres dettes	21	2 532	1 989
<b>TOTAL DES DETTES A MOINS D'UN AN</b>		<b>20 816</b>	<b>16 456</b>
Compte de régularisation passif	22	209	42
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>64 940</b>	<b>65 069</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**Tableau des flux de trésorerie**

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
<b>I. OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Capacité d'autofinancement	(9 599)	(12 437)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	5 124	4 543
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(4 475)</b>	<b>(7 894)</b>
<b>II. OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 208)	(1 348)
Acquisitions d'autres immobilisations	(961)	(970)
<b>BESOIN DE TRESORERIE (INVESTISSEMENTS)</b>	<b>(3 169)</b>	<b>(2 318)</b>
Cessions d'immobilisations corporelles	20	16
Cessions d'autres immobilisations	200	3
Autres mouvements	0	261
<b>DESINVESTISSEMENTS</b>	<b>220</b>	<b>281</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 949)</b>	<b>(2 038)</b>
<b>III. OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(1 548)	(6 661)
Emprunts contractés sur l'exercice	0	1 500
Variation des concours bancaires courants	0	(10 528)
Avance c/c actionnaire	0	(7 000)
Augmentation de Capital	0	41 800
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(1 548)</b>	<b>19 111</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>(8 973)</b>	<b>9 179</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 416	11 236
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 443	20 416

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**Évolution des capitaux propres**

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Capitaux propres à l'ouverture	12 323	(24 637)
Opérations liées à l'Emprunt Obligataire Convertible	0	449
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)	0	40 500
Résultat de l'exercice	(2 199)	(3 989)
<b>CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE</b>	<b>10 124</b>	<b>12 323</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

S.T.DUPONT S.A. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

1.	Faits Marquants .....	116
1.1.	Evolution de l'activité.....	117
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture.....	118
1.3.	Perte de la moitié du capital social.....	118
1.4.	Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social.....	118
2.	Principes comptables.....	120
2.1.	Général .....	120
2.2.	Immobilisations incorporelles.....	120
2.3.	Immobilisations corporelles.....	121
2.4.	Frais de recherche et développement.....	121
2.5.	Immobilisations financières .....	121
2.6.	Stocks et en-cours .....	121
2.7.	Créances clients et autres créances.....	122
2.8.	Dépôts à terme et valeurs mobilières de placement.....	122
2.9.	Disponibilités.....	122
2.10.	Comptes de régularisation .....	122
2.11.	Conversion des éléments en devises .....	122
2.12.	Provision pour garantie .....	122
2.13.	Autres provisions .....	122
2.14.	Engagements vis-à-vis du personnel.....	122
3.	Immobilisations incorporelles.....	123
4.	Immobilisations corporelles.....	125
5.	Immobilisations financières .....	127
6.	Stocks et en-cours .....	128
7.	Créances clients et comptes rattachés.....	128
8.	Autres créances .....	128
9.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	129
10.	Actions auto-détenues.....	129
11.	Comptes de régularisation actif.....	129
12.	Capital social.....	130
13.	Primes .....	130
14.	Réserves et résultat de l'exercice.....	130
15.	Plan d'attribution d'actions gratuites.....	130
16.	Provisions pour risques et charges.....	131
17.	Emprunts et dettes financières .....	132
18.	Emprunt obligataire .....	132
19.	Fournisseurs et comptes rattachés .....	133
20.	Dettes fiscales et sociales .....	133
21.	Autres dettes.....	133
22.	Comptes de régularisation passif .....	133
23.	Elements exceptionnels .....	134
24.	Exposition aux risques de taux et de change.....	134
24.1.	Sensibilité aux paramètres d'environnement.....	134
24.2.	Risques relatifs aux marchés financiers.....	135
24.3.	Gestion du risque de change.....	135
24.4.	Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités .....	135
24.5.	Gestion du risque de taux sur la dette à long terme.....	135
24.6.	Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change .....	135
24.7.	Gestion du risque de contrepartie.....	137
24.8.	Risques relatifs aux marchés boursiers .....	137
24.9.	Risques de liquidité .....	137
24.10.	Risques de crédit.....	138
25.	Engagements hors bilan et obligations contractuelles .....	139
26.	Chiffres d'affaires par zone géographique .....	140
27.	Impôts sur les bénéfices .....	140
27.1.	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices .....	140
27.2.	Situation fiscale différée.....	140
28.	Éléments concernant les entreprises liées.....	141
29.	Effectif moyen .....	141

30.	Rémunération allouée aux organes de direction.....	141
30.1.	Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2007/2008 .....	141
30.2.	Rémunération des membres du Directoire au titre de l'exercice 2007/2008 .....	141
31.	actifs eventuels .....	142
32.	evenements posterieurs à la cloture .....	142
33.	Tableau des filiales et participations .....	143
34.	Identité de la société consolidante.....	144



## 1. FAITS MARQUANTS

- Démission du Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Walter Wuest, Président du Conseil de Surveillance, a souhaité abandonné l'ensemble des mandats qu'il détenait au sein des entités des groupes Dickson Concept et Broad Gain Investments Ltd pour prendre sa retraite.

Cette démission a pris effet le 1er janvier 2008. Il a été remplacé le 21 janvier 2008 par Monsieur Joseph Wan, précédemment Vice-Président du Conseil de Surveillance.

- Remplacement du Vice-Président du Conseil de Surveillance

Compte tenu de la nomination de Monsieur Joseph Wan comme Président du Conseil de Surveillance, il a été remplacé le même jour dans ses fonctions de Vice-Président par Monsieur Robert Nüesch, membre du Conseil de Surveillance.

- Dépréciation des Actifs

Au 31 mars 2006, le Groupe a été conduit à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant sur la base des comptes au 31 mars 2006 ont conduit à constater une dépréciation à hauteur de 19.8 millions d'euros.

En ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dépréciées à 100 %, le Directoire a arrêté en 2006 une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2008, les critères permettant une reprise de provisions pour perte de valeur n'étaient pas atteints, bien que la tendance constatée à fin décembre aurait probablement permis de les atteindre. L'incendie survenu le 5 janvier 2008 à l'usine de Faverges où sont produits la quasi-totalité des briquets et stylos S.T.Dupont, a rendu caduque la perspective d'une reprise de la provision pour dépréciation des actifs.

- Changement de distributeur pour l'Europe de l'Est

Dans le cadre de la revue du réseau de distribution, le contrat de distribution pour l'Europe de l'Est a fait l'objet d'un appel d'offre à l'échéance du contrat (31 mars 2007).

L'objectif de cet appel d'offre était de maximiser nos ventes sur ces marchés qui représentent dans le domaine du luxe un potentiel de croissance significatif.

L'appel d'offre a conduit à retenir le groupe Mercury pour la zone Russie.

Ce changement de distributeur a eu un effet positif sur les ventes dans la mesure où le nouveau distributeur, dont les ambitions sont particulièrement élevées pour la marque S.T.Dupont, devait constituer son stock.

- Dépôt de bilan de notre licencié lunettes

Début 2008, notre licencié pour les lunettes, la société Estde, a déposé son bilan. L'impact de ce dépôt de bilan sur les comptes de l'exercice 2007-2008 est peu significatif. Dans la mesure où nous n'étions pas confiants dans la capacité du repreneur éventuel d'Estde d'assurer le développement voulu pour cette activité, nous avons décidé de dénoncer le contrat de licence en date du 12 mars 2008 et de rechercher un nouveau licencié qui ait, à la fois, une bonne expertise dans ce secteur, un réseau de distribution performant et une structure financière suffisante. Cette recherche est en cours et devrait aboutir dans les prochaines semaines.

- Incendie au centre industriel de Faverges

Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2008, un incendie accidentel s'est déclaré sur le site de Faverges. Cet incendie a intégralement détruit les ateliers de polissage, plaquage et montage des briquets.

Dans la mesure où ces ateliers sont des points de passage obligatoires pour la fabrication de briquets ou de stylos, aucun briquet et stylo n'ont pu être produits au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007-2008.

L'incendie n'a pas fait de victimes et aucun risque de pollution n'a été détecté.

Dès le lendemain du sinistre, il a été décidé de :

- Reconstruire les ateliers détruits sur le site de Faverges ;
- Faire en sorte que le personnel n'ait pas à subir de conséquences financières du fait du sinistre (chômage partiel, compensation salariales,...).

L'ensemble des équipes s'est immédiatement mobilisé afin de :

- Reconstruire l'usine dans les plus brefs délais ;
- Trouver de la capacité de production via la mise en œuvre de la sous-traitance.

Concrètement, les expertises (gendarmerie, assurances) se sont déroulées dans le courant des mois de janvier et février, le permis de construire a été obtenu en mars, la démolition des bâtiments a été terminée fin avril, les premiers éléments de charpente ont été posés début mai.

Parallèlement, des sous-traitants ont été contactés en vue d'assurer une production de briquets et de stylos (pour les activités détruites) qui réponde à nos critères de qualité.

Cette mise en œuvre a été accompagnée par les équipes de l'usine afin d'accélérer au maximum le démarrage de la production chez les sous-traitants.

Les premiers briquets et stylos, à partir des livraisons des sous-traitants, sont sortis dans le courant du mois d'avril.

Les prévisions en terme de reconstruction anticipent une livraison du bâtiment courant août et une réception définitive des ateliers courant décembre.

En parallèle, la capacité de production des sous-traitants monte en puissance et nous escomptons retrouver 25 % de notre capacité initiale en juin/juillet, 50 % en septembre/octobre, 75 % en novembre/décembre et 110 % en janvier/février 2009 (grâce à la poursuite du recours à la sous-traitance).

Les stocks de produits finis existants au moment du sinistre à Faverges et dans les filiales permettent d'assurer une certaine continuité du volant d'affaires et les activités non concernées ou partiellement concernées par l'incendie (maroquinerie, ceintures, accessoires, prêt-à-porter) sont mises en avant afin de pénaliser le moins possible les réseaux de distribution.

En terme de produits, les lancements initialement prévus pour l'exercice 2008-2009 ont été maintenus, même si certains ont été décalés. Ceci concerne notamment « le cuir Diamant », le stylo « Néo-classique », le briquet « Liberté » dédié aux fumeurs de cigares et la ligne de bijoux pour hommes.

## 1.1. Evolution de l'activité

L'activité de la société mère (S.T.Dupont S.A.) se concentre sur la production de produits durs (briquets, instruments à écrire et accessoires) pour l'ensemble des sociétés du Groupe et sur la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme pour la France et certains marchés export en livraison directe.

- Analyse du compte de résultat

Les principaux éléments du résultat d'exploitation sont les suivants:

- le chiffre d'affaires net ressort à 56,7 millions d'euros, soit une hausse de 2,0 % par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de sa position de fournisseur quasi exclusif des produits vendus, S.T.Dupont S.A. supporte le poids du recul de l'activité briquets et instruments à écrire constaté en consolidé du fait de l'incendie de l'usine de Faverges, partiellement compensé par la croissance des autres activités (maroquinerie, accessoires et prêt-à-porter) ;
- Les autres produits d'exploitation sont en léger recul à + 12,5 millions d'euros contre + 13,8 millions d'euros pour l'exercice précédent ;
- les achats et variations de stocks de marchandises et matières premières augmentent de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent ;
- les autres achats et charges externes restent stables en valeur;
- les frais de personnel sont en recul de - 6,8 % compte tenu de l'effet report de la mise en œuvre du plan social commencé au cours du second semestre de l'exercice 2006-2007 et terminé durant l'exercice 2007-2008;
- les dotations aux amortissements et provisions ressortent à 12,3 millions d'euros en 2007-2008 contre 9,1 millions d'euros en 2006-2007. Elles concernent principalement les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que la provision pour garantie.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif à - 8,9 millions d'euros contre une perte de -7,3 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à - 2,7 millions d'euros (- 1,2 million d'euros en 2006-2007). Cette variation est la conséquence combinée d'une baisse des dividendes encaissés sur l'exercice (- 0,4 million d'euros), de l'augmentation des provisions sur actifs financiers (- 0,3 million d'euros) et de l'augmentation des différences de change sur l'exercice (- 0,6 million d'euros).

Le résultat exceptionnel affiche un profit de 9,3 millions d'euros pour l'exercice (+ 4,4 millions d'euros pour l'exercice précédent) du fait, notamment, des indemnités à recevoir de la part des assurances suite au sinistre (11,2 millions d'euros) et des pertes liées à l'incendie (2,4 millions d'euros).

Le résultat net de S.T.Dupont S.A. ressort à - 2,2 millions d'euros contre - 4,0 millions d'euros en 2006-2007.

- Analyse de la structure financière

Au niveau de la structure financière, les principales variations constatées sont les suivantes :

- La capacité d'autofinancement ressort à - 9,6 millions d'euros à fin mars 2008, contre - 12,4 millions d'euros pour l'exercice précédent.
- La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive à + 5,1 millions d'euros du fait des indemnités à recevoir suite au sinistre.
- Les décaissements nets liés aux flux d'investissement sont en augmentation sur l'exercice (- 2,9 millions d'euros contre - 2,0 millions d'euros en 2006-2007) du fait de la reconstruction de l'outil industriel suite au sinistre. Cette reconstruction a commencé sur la fin de l'exercice et les investissements principaux interviendront sur l'exercice 2008-2009.
- La variation de trésorerie issue des opérations de financement ressort à - 1,5 million d'euros, principalement du fait du paiement des intérêts sur l'emprunt OCEANE.

Globalement, la trésorerie se dégrade de - 8,9 millions d'euros sur l'exercice.

- Analyse du bilan

Au niveau bilanciel, les principaux éléments concernent :

- la baisse des stocks nets (- 0,9 millions d'euros) du fait de l'augmentation des provisions pour dépréciation qui est la conséquence indirecte du sinistre dans la mesure où un certain nombre de références dont la production ne pouvait être assurée à court terme ont été sortis de collection, ce qui a généré la constitution de provisions pour dépréciation;
- les autres créances passent de 3,3 millions d'euros au 31 mars 2007 à 10,6 millions au 31 mars 2008 compte tenu des indemnités d'assurance à recevoir suite au sinistre.

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de la poursuite de l'analyse de nos réseaux de distribution, nous avons été conduit à dénoncer notre contrat de distribution pour les U.S.A., venant à échéance à fin mai 2008, dans la mesure où le partenaire actuel ne nous a pas semblé en mesure d'atteindre nos objectifs sur ce marché.

La réflexion sur le mode de distribution aux U.S.A. est en cours à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2007-2008.

## 1.3. Perte de la moitié du capital social

Au 31 mars 2008, les capitaux propres de S.T.Dupont France SA étant inférieurs à la moitié du capital social, il sera demandé aux actionnaires lors de l'AGM du 12 septembre 2008 de se prononcer sur la poursuite de l'activité.

## 1.4. Délégations données au Directoire en vue d'augmenter le capital social

Les Assemblées Générales des 7 septembre 2007 et 28 novembre 2007 ont accordées au Directoire des délégations en vue d'augmenter le capital social :

Objet de la délégation	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Durée de la délégation
Résolution n° 9 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription	2 100 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 10 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription	2 100 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007

<b>Objet de la délégation</b>	<b>Montant nominal maximal de l'augmentation de capital</b>	<b>Durée de la délégation</b>
Résolution n° 11 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport	2 100 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 13 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation du montant de l'émission initiale en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	Dans la limite de 15% de l'émission initiale et du plafond de 2 100 000 euros	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 14 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	2 100 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 15 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social	10 % du capital	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 16 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires en conséquence de l'émission par les filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société	2 100 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 17 de l'AGM du 07/09/2007 Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	2 10 000 €	26 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 18 de l'AGM du 07/09/2007 Attribution d'options d'achat d'actions	2 % du capital social	38 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 19 de l'AGM du 07/09/2007 Attribution d'options de souscription d'actions	7 % du capital social	38 mois à compter du 07/09/2007
Résolution n° 1 de l'AGE du 28/11/2007 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions du groupe	5 % du capital social	38 mois à compter du 28/11/2007

Aucune de ces délégations n'a été mise en œuvre au cours de l'exercice 2007-2008

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1. Général

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, exposés ci-après :
- continuité d'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Les principes et méthodes de comptabilisation sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2006/2007.

Les comptes sont établis conformément au PCG (art 531-1) et aux principes comptables généralement admis.

La préparation des comptes sociaux nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

La date d'arrêté des comptes de S.T.Dupont S.A. est le 31 mars de chaque année.

### 2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Ce sont les actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, qui sont détenus par S.T.Dupont S.A. Ceux-ci sont utilisés à des fins de production ou de fourniture des biens ou services dont la durée d'utilisation prévue est supérieure à un exercice.

Le coût d'entrée des éléments incorporels répondant aux critères d'immobilisation correspond à leur prix d'achat, augmenté de tous les coûts directs engagés pour permettre à ces éléments de fonctionner selon leur objet.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée selon leur cycle ou leurs conditions d'exploitation.

<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>Durée</u>
Droit au bail	durée du bail
Frais de collection prêt à porter	6 mois
Moules et empreintes	3 ans
Logiciels	de 1 à 3 ans (si standard), de 5 à 10 ans (si spécifiques, ERP)

La Société a appliqué à compter du 1er avril 2005 le règlement CRC n° 2004-6 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et le règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. L'impact de ce changement de méthode lié au calcul des amortissements rétroactivement à cette date a été comptabilisé par les capitaux propres.

Les droits au bail sont amortis sur la durée du bail, à compter de l'entrée dans les lieux avec effet rétroactif au 1er avril 2005. Auparavant ils ne faisaient pas l'objet d'amortissement. Une provision pour dépréciation était constituée dans le cas où leur valeur probable de réalisation déterminée sur la base de rapports d'experts devenait inférieure à leur valeur comptable

Les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin sont constatés en immobilisations incorporelles et amortis sur 6 mois.

Les frais de moules et empreintes assimilables à des frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur trois ans.

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs incorporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant et, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, et de tester annuellement la valeur recouvrable de toute immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée et de toute immobilisation incorporelle qui n'est pas encore mise en service.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

### **2.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée probable d'utilité économique :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Durée d'utilisation</b>
Constructions	30 ans
Agencements, aménagements, installations liées à des constructions	20 - 25 ans
Mobilier	3 - 10 ans
Matériel et outillage	3 - 8 ans
Agencements, aménagements, installations	5 - 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Matériel micro- informatique	3 ans

La Société est amenée à tester la valeur recouvrable de ses actifs corporels, dès lors qu'apparaissent des indices de pertes de valeur les affectant.

Une dépréciation, ou une reprise, est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif, dès lors qu'apparaissent des indicateurs de perte ou de reprise de valeur les affectant.

### **2.4. Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs pour l'entreprise et amortis sur une durée de 3 ans.

### **2.5. Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (ou de leur valeur réévaluée) ou de leur valeur d'usage.

Cette dernière est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la Société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en charges financières. Les reprises sur provisions sont comptabilisées en produits financiers.

### **2.6. Stocks et en-cours**

Les stocks et en-cours sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production, et de leur valeur vénale (valeur nette de réalisation ou coût de remplacement). Le coût d'acquisition ou de production est déterminé selon la méthode du coût standard avec incorporation des écarts sur la base " premier entré-premier sorti ". L'incorporation des écarts est fondée sur la capacité normale de production de l'entreprise. Les stocks et en-cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La Société procède à une reprise totale de la provision de l'exercice précédant pour re-doter la provision de l'exercice.

## **2.7. Créances clients et autres créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée par client lorsque la valeur d'inventaire des créances, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à leur valeur comptabilisée.

## **2.8. Dépôts à terme et valeurs mobilières de placement**

Les dépôts à terme correspondent à des certificats de dépôts d'échéance inférieure à 3 mois, et les valeurs mobilières de placement ne comprennent que des parts de FCP monétaires libellés en euros.

Les valeurs mobilières de placement comprennent d'une part des actions d'autocontrôle et d'autre part, des sicav monétaires.

Les actions auto-détenues ont été acquises dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers puis, compte tenu de l'arrêt du contrat de liquidité, affectées à la conversion des OCEANE. Elles sont inscrites en valeurs mobilières de placement et sont évaluées par rapport à la moyenne des derniers cours de bourse du dernier mois de l'exercice et les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation à caractère financier.

## **2.9. Disponibilités**

Les disponibilités correspondent aux liquidités non diminuées des découverts bancaires.

## **2.10. Comptes de régularisation**

Ils correspondent pour l'essentiel aux frais d'émission de l'Océane qui sont amortis sur la durée de l'emprunt et aux charges constatées d'avance.

## **2.11. Conversion des éléments en devises**

Les transactions en devises sont converties aux taux en vigueur à la date de chacune des transactions. Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en "écarts de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques calculée après neutralisation des opérations faisant l'objet d'une couverture de change. Les gains de change latents, par contre, ne sont pas comptabilisés en produits financiers dans le compte de résultat.

## **2.12. Provision pour garantie**

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits vendus en France et à l'étranger. Cette provision est ajustée annuellement sur la base des taux de retour historiques des produits vendus.

## **2.13. Autres provisions**

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que la Société a une obligation vis-à-vis de tiers ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des coûts estimés des restructurations (indemnités de licenciements, pré retraites, préavis non effectués, coûts de formation des personnes devant partir) ainsi que les coûts de fermeture de boutiques.

Dès lors qu'un litige avec un tiers identifié existe, une provision pour risques est comptabilisée sur la base d'une estimation du montant de ce risque à partir des éléments dont le Groupe dispose au moment de l'arrêté des comptes.

## **2.14. Engagements vis-à-vis du personnel**

- Engagements de retraite

A leur départ, les employés de la Société perçoivent une indemnité conforme à la loi et aux conventions collectives de la Société.

La couverture des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite est confiée à une compagnie d'assurance qui supporte les coûts entraînés par le départ des personnes.

L'engagement technique a été évalué selon une méthode actuarielle à 2 665 milliers d'euros au 31 mars 2008 dont 626 milliers d'euros couverts par le fonds d'assurance et 2 039 milliers d'euros couverts par une provision dans les comptes au 31 mars 2008.

Le coût des engagements de retraite est pris en charge dans le compte de résultat afin de répartir le coût régulièrement sur la carrière des employés.

- Engagements de mutuelle

La Société comptabilise les engagements destinés à couvrir les dépenses de mutuelle pour les retraités partis en retraite avant le 1er janvier 2001 (elle ne couvre pas les dépenses de mutuelle pour le personnel partant en retraite après le 31 décembre 2000).

La provision s'élève à 922 milliers d'euros au 31 mars 2008.

### 3. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Frais d'Établissement	59	59
Marques	697	697
Droits au bail	3 506	3 862
Frais de Développement	1 317	1 082
Autres immobilisations incorporelles	5 861	5 643
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>11 440</b>	<b>11 343</b>
Frais d'Établissement	(59)	(59)
Marques	(175)	(175)
Droits au bail	(3 506)	(3 534)
Frais de Développement	(782)	(565)
Autres immobilisations incorporelles	(5 128)	(4 541)
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>(9 650)</b>	<b>(8 874)</b>
Frais d'Établissement	0	0
Marques	(522)	(522)
Droits au bail	0	(128)
Frais de Développement	(22)	(177)
Autres immobilisations incorporelles	(517)	(1 070)
<b>TOTAL DEPRECIATIONS</b>	<b>(1 061)</b>	<b>(1 896)</b>
Frais d'Établissement	0	0
Marques	0	0
Droits au bail	0	200
Frais de Développement	513	341
Autres immobilisations incorporelles	216	32
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>729</b>	<b>573</b>

Les « Marques » correspondent essentiellement à des marques achetées soit dans un objectif de protection juridique, soit pour une exploitation ultérieure et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.



Le poste « Droit au bail » comprend une boutique en « propre », avenue Montaigne, à Paris.

Les « Frais de Développement » comprennent les frais engagés pour la conception et la fabrication de nouvelles lignes de produits ou de nouvelles technologies s'y rapportant ainsi que les frais de collection de l'activité prêt-à-porter masculin.

Les « Autres immobilisations incorporelles » correspondent essentiellement à des logiciels.

Au 30 septembre 2005, la Société a été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 3,2 millions d'euros sur l'exercice 2005-2006.

En ce qui concerne les immobilisations incorporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2008, compte tenu de l'incendie survenu à l'usine de Faverges, les critères permettant une reprise de la provision n'étaient pas réunis.

Afin d'être en conformité avec le CNC et, nonobstant la provision pour perte de valeur, les immobilisations sont amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique est constatée pour neutraliser cette dotation.

#### **Immobilisations incorporelles par mouvement**

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Frais Ets</b>	<b>Brevets</b>	<b>Droit au Bail</b>	<b>R&amp;D</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>59</b>	<b>697</b>	<b>3 862</b>	<b>1 082</b>	<b>5 643</b>	<b>11 343</b>
Acquisitions				473	238	711
Cessions			(356)	(283)	(18)	(657)
Autres				45	(2)	43
<b>au 31/03/2008</b>	<b>59</b>	<b>697</b>	<b>3 506</b>	<b>1 317</b>	<b>5 861</b>	<b>11 440</b>
<b>(En milliers d'euros)</b>						
<b>AMORTISSEMENTS</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(59)</b>	<b>(175)</b>	<b>(3 534)</b>	<b>(565)</b>	<b>(4 541)</b>	<b>(8 874)</b>
Dotations			(6)	(473)	(603)	(1 082)
Reprises			34	256	16	306
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(59)</b>	<b>(175)</b>	<b>(3 506)</b>	<b>(782)</b>	<b>(5 128)</b>	<b>(9 650)</b>
<b>(En milliers d'euros)</b>						
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>						
<b>au 31/03/2007</b>		<b>(522)</b>	<b>(128)</b>	<b>(177)</b>	<b>(1 070)</b>	<b>(1 896)</b>
Reprise de Pertes de valeur comptabilisées en produits			128	155	554	837
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>(522)</b>	<b>0</b>	<b>(22)</b>	<b>(517)</b>	<b>(1 061)</b>
<b>(En milliers d'euros)</b>						
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>341</b>	<b>32</b>	<b>573</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>513</b>	<b>216</b>	<b>729</b>

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Terrains	162	162
Constructions	3 752	4 221
Agencements	4 143	5 049
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	15 353	19 262
Autres Immobilisations	7 320	8 045
Immobilisations corporelles en cours	979	726
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>31 709</b>	<b>37 465</b>
Terrains	0	0
Constructions	(2 106)	(2 472)
Agencements	(1 919)	(2 294)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(10 210)	(12 515)
Autres Immobilisations	(5 606)	(5 955)
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>(19 841)</b>	<b>(23 236)</b>
Terrains	(162)	(162)
Constructions	(1 646)	(1 749)
Agencements	(1 792)	(2 702)
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	(4 241)	(6 384)
Autres Immobilisations	(1 023)	(1 929)
Immobilisations corporelles en cours	0	0
<b>TOTAL DEPRECIATIONS</b>	<b>(8 864)</b>	<b>(12 926)</b>
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Agencements	432	52
Installations techniques, Matériels et Outillages Industriels	902	362
Autres Immobilisations	691	161
Immobilisations corporelles en cours	979	726
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>3 004</b>	<b>1 301</b>

La valeur brute des immobilisations corporelles diminue de 5 755 milliers d'euros qui se justifie par

- des acquisitions pour un montant de 2 207 milliers d'euros dont 1 510 milliers d'euros sur le centre industriel
- des mises au rebut et cession pour 7 966 milliers d'euros dont 6 047 milliers d'euros correspondent à la sortie des immobilisations suite au sinistre sur le centre industriel.

Les « Autres immobilisations corporelles » comprennent essentiellement du mobilier, des agencements divers et des meubles de présentoirs en France.

Au 30 septembre 2005, la Société a été conduite à comparer la valeur comptable de ses actifs à leur valeur recouvrable. Les tests de valeur effectués par un expert indépendant ont conduit à constater une dépréciation à hauteur 16,5 millions d'euros.

En ce qui concerne les immobilisations corporelles dépréciées à 100 % au 30 septembre 2005, le Directoire a arrêté une méthode définissant les conditions à respecter en vue d'une éventuelle reprise de provision, à savoir:

- la reprise de la croissance du chiffre d'affaires, gage d'une valorisation effective des actifs ;
- un résultat opérationnel consolidé à l'équilibre pendant une période suffisamment significative (12 mois) pour qu'il puisse être considéré comme pérenne.

Au 31 mars 2008, compte tenu de l'incendie de l'usine de Faverges, les critères permettant une reprise de la provision n'étaient pas réunis.

Afin d'être en conformité avec le CNC et, nonobstant les provisions pour perte de valeur, les immobilisations sont amorties suivant le plan d'amortissement initial (la durée fiscale légale est égale à la durée économique comptable) en dotations exceptionnelles et une reprise de dépréciation d'un montant identique est constatée pour neutraliser cette dotation.

#### **Immobilisations corporelles par mouvement**

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>162</b>	<b>4 221</b>	<b>5 049</b>	<b>19 703</b>	<b>8 330</b>	<b>37 465</b>
Acquisitions			5	1 203	999	2 207
Cessions ou mise au rebus		(470)	(1 329)	(4 719)	(1 448)	(7 966)
Autres			418	(29)	(386)	3
<b>au 31/03/2008</b>	<b>162</b>	<b>3 751</b>	<b>4 143</b>	<b>16 158</b>	<b>7 496</b>	<b>31 709</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
<b>AMORTISSEMENTS</b>						
<b>au 31/03/2007</b>		<b>(2 472)</b>	<b>(2 294)</b>	<b>(12 515)</b>	<b>(5 955)</b>	<b>(23 236)</b>
Dotations		(99)	(295)	(999)	(761)	(2 154)
Reprises suite à cession ou mise au rebus		465	670	3 305	1 109	5 549
<b>au 31/03/2008</b>		<b>(2 106)</b>	<b>(1 919)</b>	<b>(10 210)</b>	<b>(5 606)</b>	<b>(19 841)</b>

(En milliers d'euros)	Terrains	Construc- tions	Agencs Construct.	Mat & Out Indus	Inst Agcts & Autres	Total
<b>DEPRECIATIONS CUMULEES</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 749)</b>	<b>(2 702)</b>	<b>(6 384)</b>	<b>(1 929)</b>	<b>(12 926)</b>
Reprise de perte de valeur en produits		104	910	2 143	906	4 062
<b>au 31/03/2008</b>	<b>(162)</b>	<b>(1 646)</b>	<b>(1 792)</b>	<b>(4 241)</b>	<b>(1 023)</b>	<b>(8 864)</b>

<b>Valeur Nette Comptable</b>						
<b>au 31/03/2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>52</b>	<b>804</b>	<b>446</b>	<b>1 301</b>
<b>au 31/03/2008</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>432</b>	<b>1 707</b>	<b>867</b>	<b>3 004</b>

5. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Titres de Participation	18 502	18 502
Créances rattachées à des Participations	109	104
Autres immobilisations financières	466	193
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>19 077</b>	<b>18 799</b>
Titres de Participation	(7 743)	(7 475)
Créances rattachées à des Participations	0	0
Autres immobilisations financières	(39)	0
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>(7 782)</b>	<b>(7 475)</b>
Titres de Participation	10 759	11 027
Créances rattachées à des Participations	109	104
Autres immobilisations financières	427	193
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>11 295</b>	<b>11 324</b>

Les autres immobilisations financières comprennent les dépôts de garantie pour 424 milliers d'euros et les titres auto-détenus pour 42 milliers d'euros.

La valeur nette des titres auto-détenus ressort à 3 milliers d'euros.

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent au 31 mars 2008 à 7 743 milliers d'euros, dont 2 292 milliers d'euros pour STD Investments Pte Ltd, 1 498 milliers d'euros pour S.T.Dupont Inc., 513 milliers d'euros pour S.T.Dupont Benelux, 375 milliers d'euros pour S.T.Dupont U.K., 157 milliers d'euros pour S.T.Dupont Italie, 2 080 milliers d'euros pour S.T.Dupont Deutschland GmbH, 293 milliers d'euros pour S.T.Dupont Malaysia Sdn Bhd, 373 milliers d'euros pour STD Singapour et pour 128 milliers d'euros pour S.T.Dupont Japan.

La variation des provisions, au titre de l'exercice, s'élève à 307 milliers d'euros.

## 6. STOCKS ET EN-COURS

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Matières premières	3 864	3 080
Produits en-cours / semi-ouvrés	5 582	6 134
Marchandises et Produits finis	9 720	10 153
Pièces détachées et consommables	938	839
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>20 104</b>	<b>20 206</b>
<b>Provision pour Dépréciation</b>	<b>(7 205)</b>	<b>(6 433)</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>12 899</b>	<b>13 773</b>

## 7. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés sont principalement à moins d'un an et s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Clients et comptes rattachés	22 994	19 771
Effets à recevoir	21	66
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>23 015</b>	<b>19 837</b>
<b>Provision pour Dépréciation</b>	<b>(9 541)</b>	<b>(7 262)</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>13 474</b>	<b>12 575</b>

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Moins d'un an	21 017	18 313
Plus d'un an	1 998	1 524
<b>TOTAL</b>	<b>23 015</b>	<b>19 837</b>

La variation de la provision sur l'exercice s'élève à 2 279 milliers d'euros.

## 8. AUTRES CREANCES

Les autres créances s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Etat, Impôt sur les bénéfices	621	483
Etat, TVA récupérable	1 320	907
Avances et Acomptes sur commandes	424	200
Autres	8 253	1 642
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>10 618</b>	<b>3 232</b>
Provision Autres Débiteurs	(32)	0
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>10 586</b>	<b>3 232</b>

Les créances sont toutes à moins d'un an, sauf les créances « Etat, Impôts sur les bénéfices » qui se répartissent en court terme pour 157 milliers d'euros et en long terme pour 464 milliers d'euros.

Les autres créances intègrent principalement les indemnités d'assurance à recevoir à hauteur de 6 183 milliers d'euros et les redevances.

#### 9. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Actions S.T.Dupont en propre	1 000	42
Certificats de dépôts et parts de FCP	7 766	20 067
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>8 766</b>	<b>20 109</b>
Comptes courants bancaires	3 806	1 292
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>12 572</b>	<b>21 401</b>
Provisions	(433)	(98)
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>12 139</b>	<b>21 303</b>

#### 10. ACTIONS AUTO-DETENUES

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'attribution d'actions gratuites, la Société a acquis sur le marché 2 324 649 actions durant les mois d'octobre et novembre 2007 pour une contre-valeur de 1 000 000 d'euros. Ajoutées aux 11 908 actions détenues au 31 mars 2007 et affectées à la conversion des OCEANE, classées en immobilisations financières (note 5), la Société détient au 31 mars 2008, 2 336 557 actions.

La valeur nette des actions auto-détenues au 31 mars 2008 ressort à 628 milliers d'euros.

Cette valeur de marché a été déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse du mois de mars 2008.

#### 11. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Charges constatées d'avance	400	477
Frais d'émission de l'OCEANE	177	355
Écart de conversion actif	236	156
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>813</b>	<b>988</b>

## 12. CAPITAL SOCIAL

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Capital (en milliers d'euros)	21 231	21 231
Valeur nominale (en euros)	0,05	0.05
Nombre d'actions	424 622 305	424 622 305

Au 31 mars 2008, le capital social de S.T.Dupont S.A. s'élève à 21 231 115,25 euros et se décompose en 424 622 305 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 euros chacune.

## 13. PRIMES

L'analyse des primes est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Primes d'émission	429	429
<b>TOTAL</b>	<b>429</b>	<b>429</b>

## 14. RESERVES ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Ce poste se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Réserve légale	31	31
Autres réserves	2 942	2 942
Report à nouveau	(12 310)	(8 321)
Résultat de l'exercice	(2 199)	(3 989)
<b>TOTAL</b>	<b>(11 536)</b>	<b>(9 337)</b>

## 15. PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le 6 décembre 2007, le Directoire de ST Dupont a mis en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions à destination de certains salariés du groupe. Ces actions, dont l'attribution est soumise à la réalisation d'objectifs opérationnels, sont acquises au bénéficiaire au terme d'une période de deux ans sous condition de présence effective (sauf cas particuliers : décès, invalidité, retraite). Les conditions d'attribution liées à la réalisation d'objectifs opérationnels ont été déterminées par référence au budget des exercices 2007-2008 et 2008-2009 en termes d'EBIT consolidé.

Le tableau suivant détaille le pourcentage d'actions acquises en fonction des objectifs prévus :

<u>Conditions de performance</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>
- Réalisation de l'objectif d'EBIT < 80%	0%	0%
-80% > Réalisation de l'objectif d'EBIT < 100%	25% des actions attribuées gratuitement	25% des actions attribuées gratuitement
- Réalisation de l'objectif d'EBIT > 100%	50% des actions attribuées gratuitement	50% des actions attribuées gratuitement

## Evolution du nombre d'actions

Les opérations intervenues portant sur le plan d'attribution gratuite d'actions se résument comme suit :

	Actons gratuites	
	Nombre d'actions	Durée résiduelle moyenne avant attribution définitive des actions
<b>Solde au 31/03/2007</b>	-	-
- attribuées le 6 décembre 2007	2 324 649	1,7 an
- annulées	-	-
- exercées	-	-
<b>Solde au 31/03/2008</b>	<b>2 324 649</b>	<b>1,7 an</b>

## 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	Provisions pour garantie	Provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires	Provisions pour autres risques	Provisions pour autres charges	Provisions pour retraites et autres engagements et avantages	Total provisions
<b>Au 31/03/06</b>	<b>1 507</b>	<b>16 514</b>	<b>748</b>	<b>386</b>	<b>2 278</b>	<b>21 433</b>
Dotations	327	5 350	679	53	632	7 041
Reprises Utilisées	(634)	(2 879)	(279)	(240)	(97)	(4 129)
Reprises non utilisées	0	(9 886)	(231)	(60)	0	(10 177)
<b>Au 31/03/07</b>	<b>1 200</b>	<b>9 099</b>	<b>917</b>	<b>139</b>	<b>2 813</b>	<b>14 168</b>
Dotations	159		1 006	178	249	1 592
Reprises Utilisées	(492)	(2 119)	(435)	(167)	(101)	(3 314)
Reprises non utilisées	0	(646)	(89)	0	0	(735)
<b>Au 31/03/08</b>	<b>867</b>	<b>6 334</b>	<b>1 399</b>	<b>150</b>	<b>2 961</b>	<b>11 711</b>

Les provisions pour autres charges représentent principalement les provisions constituées au titre du plan d'attribution d'actions gratuites.

La provision pour retraite et autres avantages accordés aux employés augmente de 148 milliers d'euros à la dotation normale de l'exercice.

Les provisions pour mise en œuvre du plan d'affaires ressortent à 6 384 milliers d'euros, en baisse de 2 715 milliers d'euros. Cette variation s'explique par la poursuite de la mise en œuvre effective du plan de sauvegarde de l'emploi.

Par ailleurs, dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre du plan d'affaires, S.T.Dupont a été conduit à revoir au cours des deux derniers exercices l'ensemble de ses relations avec ses partenaires (clients, fournisseurs, distributeurs,...) et à résilier un certain nombre de contrats dans l'intention d'optimiser sa performance avec lesdits partenaires.

Dans ce cadre, le 2 août 2007 S.T.Dupont S.A. a été assigné devant le Tribunal de Commerce de Paris par son ancien distributeur pour l'Europe de l'Est à hauteur de 11,4 millions d'euros.

Les montants provisionnés ont été déterminés sur la base de notre meilleure estimation des risques encourus

Conformément à l'Article 531-2/4 du PCG, nous ne communiquons pas de manière détaillée sur les risques afin de ne pas obérer notre capacité d'action dans la gestion des dossiers concernés.



## 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Découverts bancaires	1 130	984
Emprunt obligataire convertible	23 593	23 593
Autres dettes financières	31	36
<b>TOTAL</b>	<b>24 754</b>	<b>24 613</b>

Les emprunts et dettes financières se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Court Terme	2 674	2 533
Long Terme	22 080	22 080
<b>TOTAL</b>	<b>24 754</b>	<b>24 613</b>

A fin mars 2008, la Société S.T.Dupont S.A. est endettée principalement à taux fixe. Son endettement est principalement constitué par l'emprunt obligataire OCEANE qui porte intérêt au taux fixe de 7 %.

Au 31 mars 2008, sur la base de la position de clôture, l'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact favorable sur la charge nette annuelle de financement du Groupe d'environ 191 milliers d'euros, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable.

## 18. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Le 14 avril 2004, S.T.Dupont a émis 4 756 871 obligations à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) au prix de 4,73 euros.

Ces obligations ont été souscrites à hauteur de 71,55 % par D and D International B.V., l'actionnaire majoritaire. Les obligations seront remboursées en totalité le 1er avril 2009.

La Société étudie actuellement les moyens à mettre en œuvre pour assurer le besoin de financement lié au remboursement de cet emprunt. Dans ce contexte, Broad Gain Investments Limited, actionnaire ultime de S.T.Dupont, a confirmé son intention de fournir le soutien nécessaire pour assurer le remboursement intégral de l'emprunt OCEANE et, plus particulièrement si la recherche de financement n'aboutissait pas d'utiliser la part d'emprunt OCEANE lui revenant (71,55 %) pour assurer le financement nécessaire au remboursement et à la poursuite des activités dans les 12 mois suivant l'approbation des comptes clos au 31 mars 2008.

Les 4 756 871 obligations ont été émises au pair, soit 4,73 euros par obligation (valeur nominale de 1,6 euros par obligation, assortie d'une prime de remboursement de 3,13 euros par obligation).

Cet emprunt d'une valeur nominale de 22 500 milliers d'euros porte un intérêt de 7 % payable à terme échu le 1er avril de chaque année. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2007-2008, payée le 1er avril 2008 s'élève à 1 543 milliers d'euros.

Aucune demande de conversion d'obligations en actions n'a été formulée au cours de l'exercice 2007-2008.

## 19. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes sont principalement à moins d'un an et se ventilent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Fournisseurs et comptes rattachés	8 818	5 499
Effets à payer sur biens et services	620	1 043
<b>TOTAL</b>	<b>9 438</b>	<b>6 542</b>

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Court Terme	9 438	6 542
<b>TOTAL</b>	<b>9 438</b>	<b>6 542</b>

La progression du poste fournisseur par rapport à l'exercice précédent correspond notamment à l'impact du redressement financier de S.T.Dupont permettant la reprise normale des relations avec certains fournisseurs qui avaient réduit leur crédit inter-entreprise lors de la crise des années 2005-2006.

## 20. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Ce poste se ventile de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Autres dettes fiscales et sociales	6 040	5 392
<b>TOTAL</b>	<b>6 040</b>	<b>5 392</b>

## 21. AUTRES DETTES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	326	262
Effets à payer sur immobilisations	80	37
Autres dettes	2 126	1 690
<b>TOTAL</b>	<b>2 532</b>	<b>1 989</b>

Les autres dettes correspondent principalement aux rabais, remises et ristournes et aux commissions à payer au titre des engagements commerciaux et aux provisions pour bonus.

## 22. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce compte comprend les écarts de conversion passif.

## 23. ELEMENTS EXCEPTIONNELS

Le détail des charges et produits exceptionnels se décompose comme suit :

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>
CATS/CASA	148	300
Reprise de provisions sur autres immobilisations	2 565	4 825
Cession immobilisations	220	19
Reprise de provision suite au Plan d'affaires	2 764	12 766
Reprises provisions	366	441
Autres	253	101
Reprise de provision pour perte de valeur suite au Sinistre	1 850	0
Indemnité Assurance	11 183	0
<b>Total</b>	<b>19 349</b>	<b>18 451</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Plan d'affaires	2 119	8 266
Perte sur cession autres immobilisations	379	447
Perte sur créances	401	173
CATS/CASA	10	53
Provisions pour risques	65	255
Dotation exceptionnelle aux amortissements	2 563	4 825
Autres	262	57
Perte sur cessions Sinistres	2 083	0
Incendie	2 129	0
<b>Total</b>	<b>10 011</b>	<b>14 076</b>

Les principales composantes des charges et produits exceptionnels concernent la continuation de la mise en œuvre du plan d'affaires et les conséquences du sinistre.

Les charges exceptionnelles liées au plan d'affaires concernent les coûts réels engagés ainsi que l'impact des dotations aux provisions pour risques constituées suite à la revue stratégique relative au circuit de distribution et fournisseurs.

Des dotations aux amortissements exceptionnelles sur immobilisations ont été enregistrées, pour des contraintes fiscales, suite à l'impact des tests de valeur comptabilisés au 31 mars 2006. Une reprise de provision pour dépréciation d'un montant identique a été comptabilisée dans la rubrique « reprise de provisions sur immobilisations ».

Les charges exceptionnelles comprennent les valeurs nettes comptables des immobilisations sorties suite au sinistre ainsi que les charges exceptionnelles engagées suite au sinistre et la destruction du stock.

## 24. EXPOSITION AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

### 24.1. Sensibilité aux paramètres d'environnement

Les résultats de S.T.Dupont S.A. sont sensibles à différents facteurs dont les plus significatifs sont les taux de change. La localisation géographique de plusieurs de ses clients export comme celle des entités juridiques filiales du Groupe, dont les principales (Hong-Kong et Japon) sont facturées dans leurs monnaies de tenue de comptes (monnaies principalement liées au dollar US et au yen) représentant 26 % du CA en 2007-2008). Une appréciation de 1 % des devises différentes de l'euro engendrerait une baisse du chiffre d'affaires net du Groupe d'environ 155 milliers d'euros, et aurait un impact négatif de 87 milliers d'euros sur le résultat net consolidé.

Les résultats de la Société mère sont également sensibles à la conjoncture économique dont les effets sont particulièrement sensibles sur la demande pour les produits de luxe.

#### **24.2. Risques relatifs aux marchés financiers**

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, la Société mère peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Comme défini par la politique financière du Groupe, il s'agit principalement de swaps de taux et de devises, de contrats à terme et d'options. Il n'existe pas d'opération en cours au 31 mars 2008.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes définies par la Direction du Groupe, et qui prévoient un suivi systématique des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités de la Société mère font l'objet de dépôts auprès d'établissements financiers de premier rang, ou d'achat de certificats de dépôt émis par ceux-ci. L'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt se fait au travers des départements « salle des marchés » de ces établissements financiers.

La Trésorerie du Groupe assure la surveillance quotidienne des limites, des positions, et calcule le résultat. Elle procède à la valorisation de la valeur de marché et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

#### **24.3. Gestion du risque de change**

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa devise de compte (principalement l'euro, le yen et le dollar de Hong Kong).

La couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et à terme, et par voie d'options dans la mesure où la Société mère couvre également ses flux prévisionnels à caractère hautement probable.

#### **24.4. Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités**

La position courante de la trésorerie de la Société mère est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction du Groupe (maintenir une liquidité maximale, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux d'intérêt au jour le jour.

#### **24.5. Gestion du risque de taux sur la dette à long terme**

La Société mère était jusqu'alors endettée à long terme principalement au travers de l'emprunt obligataire conclu en 2004 à taux fixe (7 %) et libellé en euros. Cet emprunt venant à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2009, l'endettement à long terme de la Société se limite désormais, au 31 mars 2008, aux seuls emprunts amortissables contractés auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse en 2001 et 2002, pour un capital restant dû cumulé au 31 mars 2008 de 30 milliers d'euros.

Aucun instrument dérivé n'a été utilisé à effet de couverture durant l'exercice clos au 31 mars 2008, comme lors des deux exercices précédents.

#### **24.6. Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change**

L'émission obligataire 2004 constitue le poste significatif de la dette. Cette dette à taux fixe n'a pas fait l'objet d'un swap de couverture. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, comme durant les exercices 2005-2006 et 2006-2007, aucun instrument financier n'a été utilisé à effet de couverture concernant les autres dettes financières non courantes, contrats de location financement compris.

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette à taux variable reste stable, est le suivant :

Exercice (en milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Coût de la dette nette	(1 176)	(1 123)
Translation des taux d'intérêt de :		
+ 10 points de base	7	19
- 10 points de base	(7)	(19)
+ 100 points de base	73	191
- 100 points de base	(73)	(191)

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change aura été influencée durant l'exercice 2007-2008 par la non-couverture du risque de change transactionnel, étant rappelé que la Société mère n'a pas bénéficié de lignes de couverture de change sur l'exercice, lignes annulées par les partenaires bancaires depuis les difficultés financières de S.T.Dupont à la fin de l'année civile 2005.

Elle s'est reflétée par l'impact significatif des différences de change sur le résultat de la Société au cours des trois derniers exercices, du fait des fluctuations monétaires importantes du dollar (perte de 1 343 milliers d'euros en 2007-2008, perte de 742 milliers d'euros en 2006-2007, perte de 353 milliers d'euros en 2005-2006).

En l'absence de facilités bancaires permettant la souscription de contrats de couverture, les comptes de la Société mère S.T.Dupont S.A. laissent ressortir une position en devises globale non couverte au bilan (illustrée dans le tableau suivant) pour un montant de 9 087 milliers d'euros. Les écarts notables par rapport aux 9 908 milliers d'euros et aux 6 770 milliers d'euros enregistrés respectivement au 31 mars 2007 et 31 mars 2006, tiennent à la fois au rachat des parts d'OPCVM détenues en devises étrangères à la clôture de l'exercice 2006-2007, dont la valeur a été cédée sur le marché au moyen de ventes de devises au comptant, et inversement à la dette de S.T.Dupont K.K. (Japon) vis-à-vis de la Société mère.

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	USD	JPY	CHF	HKD	GBP	Autres devises
Total actifs	1 387	5 893	964	974	690	2
<i>Créances commerciales</i>	1 333	5 878	908	419	562	
<i>Trésorerie</i>	54	15	56	555	128	2
Total passifs	(293)	(250)	(153)	(2)	(124)	0
<i>Dettes commerciales</i>	(293)	(29)	(153)	(2)	(106)	
<i>Trésorerie</i>		(221)			(18)	
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 093</b>	<b>5 643</b>	<b>811</b>	<b>972</b>	<b>566</b>	<b>2</b>
Position hors bilan						
<b>Position nette après gestion</b>	<b>1 093</b>	<b>5 643</b>	<b>811</b>	<b>972</b>	<b>566</b>	<b>2</b>
Au 31 mars 2007 (en milliers d'euros)	USD	JPY	CHF	HKD	GBP	Autres devises
Total actifs	4 442	2 838	1 483	551	838	2
<i>Créances commerciales</i>	1 382	2 778	887	541		
<i>Trésorerie</i>	3 060	60	596	10	838	2
Total passifs	(126)	(95)	(24)	(1)	0	0
<i>Dettes commerciales</i>	(126)	(95)	(24)	(1)		
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>4 316</b>	<b>2 743</b>	<b>1 459</b>	<b>550</b>	<b>838</b>	<b>2</b>
Position hors bilan						
<b>Position nette après gestion</b>	<b>4 316</b>	<b>2 743</b>	<b>1 459</b>	<b>550</b>	<b>838</b>	<b>2</b>

A la suite d'un appel d'offres adressé à ses partenaires bancaires, comme à d'autres établissements bancaires de la place, la Société mère a retrouvé, courant deuxième trimestre 2008, des capacités de couverture lui permettant de reprendre la gestion de son risque de change. Le niveau actuel de l'euro par rapport aux autres monnaies n'a pas permis de mettre en œuvre des opérations de couverture du risque de change.

#### 24.7. Gestion du risque de contrepartie

La Société mère apprécie la solidité financière de toute contrepartie bancaire avec laquelle elle souhaite travailler, et juge du risque potentiellement encouru par le Groupe et lié à des concentrations significatives.

En outre, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Dès lors, la Société mère considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

#### 24.8. Risques relatifs aux marchés boursiers

La Société mère ne détient pas de participations dans des sociétés cotées, mais un portefeuille de 2 336 557 actions propres comptabilisé dans les livres de la Société, et valorisé au 31 mars 2008 en valeur de marché à environ 631 milliers d'euros. Ce portefeuille a été constitué :

- pour 11 908 titres par le biais d'une convention d'animation conclue auprès d'une Société de Bourse en vue d'assurer l'animation du marché boursier ainsi qu'une liquidité suffisante du titre S.T.Dupont ; devenu inutile après l'augmentation de capital intervenue en juin 2006, ce contrat d'animation a été dénoncé, et les titres réalloués à la conversion éventuelle d'OCEANE ;
- pour les 2 324 649 titres restants par la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 septembre 2007 tel que décrit en section 1.5.3.1 ; ces actions ont été achetées dans le courant de l'exercice en vue de permettre l'attribution d'actions gratuites dans le cadre du plan d'attribution mis en place par le Directoire en date du 6 décembre 2007 et dont le contenu est détaillé en section 1.5.3.2.

En tant que société cotée, la valeur du Groupe S.T.Dupont est soumise aux aléas des marchés. Le nombre de titres d'autocontrôle, notamment depuis l'augmentation de capital réalisée en juin 2006, fait qu'une décote de 10 % de la valeur de marché du titre S.T.Dupont affecterait les comptes à hauteur de 63 milliers d'euros.

#### 24.9. Risques de liquidité

Depuis la renonciation par la Société mère le 23 avril 2007 aux bénéfices du protocole conclu le 29 mars 2006 entre elle-même, ses banques créancières et l'actionnaire majoritaire, et aux termes duquel les banques créancières de la Société s'engageaient à maintenir leurs concours bancaires (8 638 milliers d'euros) dans les termes et conditions initiaux jusqu'au 30 juin 2007, la Société mère ne bénéficie plus de lignes de crédit auprès de ses partenaires bancaires qui lui permettraient de constituer une réserve de liquidités.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs financiers de la Société mère à la clôture des exercices 2007-2008, 2006-2007 et 2005-2006 :

<b>ACTIF / (PASSIF)</b>				
<b>Au 31 mars 2008</b> (en milliers d'euros)	<b>A moins d'un an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dettes financières non courantes après couverture*		(22 074)	(6)	(22 080)
Dettes financières à moins d'un an	(2 674)			(2 674)
Autres passifs financiers courants				
Actions auto-détenues	628			628
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 511			11 511
<b>Montant net</b>	<b>9 465</b>	<b>(22 074)</b>	<b>(6)</b>	<b>(12 515)</b>

<b>ACTIF / (PASSIF)</b>				
<b>Au 31 mars 2007</b> (en milliers d'euros)	<b>A moins d'un an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Dettes financières non courantes après couverture*		(22 069)	(11)	(22 080)
Dettes financières à moins d'un an	(2 533)			(2 533)
Autres passifs financiers courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 303			21 303
<b>Montant net</b>	<b>18 770</b>	<b>(22 069)</b>	<b>(11)</b>	<b>(3 310)</b>

\* hors intérêts courus liés à l'emprunt obligataire, déjà inclus dans la rubrique « Dettes financières courantes »

Il est précisé qu'aucune dette n'a été contractée à taux révisable.

Le Groupe étudie actuellement les moyens à mettre en œuvre pour assurer le besoin de financement lié au remboursement de cet emprunt. Dans ce contexte, Broad Gain Investments Limited, actionnaire ultime de S.T.Dupont, a confirmé son intention de fournir le soutien nécessaire pour assurer le remboursement intégral de l'emprunt OCEANE et, plus particulièrement si la recherche de financement n'aboutissait pas d'utiliser la part d'emprunt OCEANE lui revenant (71.55%) pour assurer le financement nécessaire au remboursement et à la poursuite des activités dans les 12 mois suivant l'approbation des comptes clos au 31 mars 2008..

#### **24.10. Risques de crédit**

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société mère est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Son exposition maximum est représentée par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

<b>ACTIF / (PASSIF)</b> (en milliers d'euros)	<b>31/03/2008</b>	<b>31/03/2007</b>
Prêts et avances	424	200
Clients et comptes rattachés (Valeur brute)	23 015	19 837
Autres créances d'exploitation	10 194	3 032
<b>Total</b>	<b>33 633</b>	<b>23 069</b>

Le montant des dépréciations sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation est fourni respectivement dans la note 7 de l'annexe aux comptes sociaux.

Une fois extrait des « Autres créances d'exploitation » le montant enregistré sur l'exercice au titre de l'indemnité à recevoir des compagnies d'assurances suite au sinistre incendie (6 183 milliers d'euros), le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. La Société mère a mis en place une procédure de gestion et une méthode de provisionnement incluant notamment :

- la mise en place de plafond d'encours (révisable), comportant différents processus d'autorisation pour d'éventuels dépassements de ce plafond ;
- le recours à une police d'assurance et/ou l'obtention de garanties spécifiques (lettre de crédit, cautions) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des retards de paiement et des habitudes de paiement locales.

25. **ENGAGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Au 31 mars 2008 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	22 075		22 069	6
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 548	1 548		
Contrats de location financement	534	328	206	
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>24 157</b>	<b>1 876</b>	<b>22 275</b>	<b>6</b>
Contrats de location simple	6 616	1 067	4 232	1 317
Engagements d'achats	1 223	1 223		
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>8 350</b>	<b>2 801</b>	<b>4 232</b>	<b>1 317</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>32 507</b>	<b>4 677</b>	<b>26 507</b>	<b>1 323</b>
Cautions et garanties données sur emprunts	4 708	4 708		
Autres garanties données	1 548	1 548		
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>6 256</b>	<b>6 256</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres engagements reçus	9 138	9 138		
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>9 138</b>	<b>9 138</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est 28 145 heures.

Au 31 mars 2007 (en milliers d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes après couverture	22 080		22 069	11
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture	1 549	1 549		
Contrats de location financement	359	275	84	
<b>Obligations contractuelles au bilan</b>	<b>23 988</b>	<b>1 824</b>	<b>22 153</b>	<b>11</b>
Contrats de location simple	7 261	1 032	4 091	2 138
Engagements d'achats	349	349		
<b>Obligations contractuelles hors bilan</b>	<b>7 610</b>	<b>1 381</b>	<b>4 091</b>	<b>2 138</b>
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>31 598</b>	<b>3 205</b>	<b>26 244</b>	<b>2 149</b>
Cautions et garanties données sur emprunts	8 835	8 835		
Autres garanties données	1 739	1 739		
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>10 574</b>	<b>10 574</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres engagements reçus	9 427	9 427		
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>9 427</b>	<b>9 427</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

- Obligations contractuelles

Les dettes non courantes sont celles incluses au bilan social. Aucun swap de couverture de la dette obligataire à taux fixe n'a été souscrit depuis l'émission de l'emprunt en avril 2004. La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans la rubrique « Dettes courantes ».

Les contrats de location correspondent aux engagements pris relativement au siège social (5 438 milliers d'euros), aux boutiques (1 178 milliers d'euros), et aux matériels et véhicules (534 milliers d'euros).



Les obligations d'achat sont des obligations régies contractuellement d'acheter des immobilisations. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiés par contrat. Ces obligations concernent essentiellement les contrats d'achats relatifs à la commande de nouvelles machines suite au sinistre.

- Garanties données sur emprunts

La Société mère garantit la dette bancaire de certaines filiales consolidées, et celle d'Orfarlabo S.A., seule société mise en équivalence. Ces engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations ; considérant le caractère court terme des facilités accordées et/ou le format utilisé pour chaque cautionnement (lettre de confort ou garantie à première demande), le Groupe ne considère être engagé à ce titre qu'à moins d'un an. Les banques bénéficiaires peuvent se prévaloir des conforments reçus et/ou appeler ces garanties en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles ; ces garanties ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Le montant total de ces cautions et garanties s'élève à 4 708 milliers d'euros au 31 mars 2008.

- Autres garanties données

Dans le cadre de ses opérations courantes et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, la Société mère peut prendre part à des accords avec des tiers, filiales incluses. Ces engagements sont pris à des fins commerciales, ou pour d'autres contrats opérationnels. Au 31 mars 2008, les deux seuls engagements de cette nature sont une garantie de bonne fin de règlement donnée à un fournisseur par voie de lettre de crédit stand-by pour 24 milliers d'euros, et la lettre de subordination signée avec S.T.Dupont Deutschland GmbH, aux termes de laquelle la Société mère a accepté de subordonner le paiement par la filiale de créances devenues exigibles (à hauteur de 1 524 milliers d'euros) au retour à une meilleure situation financière.

- Autres engagements reçus

Les autres engagements reçus concernent les lettres d'intention émises par Broad Gain Investments Limited en garantie des facilités accordées par les établissements bancaires avec lequel la Société mère a contracté.

## 26. CHIFFRES D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
France	9 613	9 702
Export	47 066	45 860
<b>TOTAL</b>	<b>56 679</b>	<b>55 562</b>

## 27. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 27.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(En milliers d'euros)	Montant avant impôts	Impôts sur les sociétés	Montant après impôts
Résultat courant	(1 881)	0	(1 881)
Résultat exceptionnel	(436)	118	(318)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 317)</b>	<b>118</b>	<b>(2 199)</b>

### 27.2. Situation fiscale différée

La Société bénéficie de déficits reportables à hauteur de 59 887 milliers d'euros au 31 mars 2008.

## 28. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(En milliers d'euros)	31/03/2008	31/03/2007
Participations	10 066	10 299
Créances clients et comptes rattachés	7 123	5 578
Autres créances	1 057	790
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259	330
Autres dettes	9	298
Charges & (Produits) Financiers	(609)	(865)

Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe ainsi que les sociétés appartenant au Groupe Broad Gain.

## 29. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen inscrit de la Société S.T.Dupont S.A. est le suivant :

	31/03/2008	31/03/2007
<b>France</b>	<b>452</b>	<b>569</b>
<i>Dont :</i>		
<i>Cadres</i>	<i>96</i>	<i>86</i>
<i>Agents de maîtrise- VRP</i>	<i>11</i>	<i>15</i>
<i>ETAC-ETA-Ouvriers</i>	<i>345</i>	<i>468</i>
<b>Etranger</b>	<b>233</b>	<b>235</b>
<b>Total</b>	<b>685</b>	<b>804</b>

## 30. REMUNERATION ALLOUEE AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance est déterminée avec l'objectif d'être en adéquation avec le marché pour des groupes comparables.

En ce qui concerne le Directoire, cette rémunération est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable permettant ainsi à l'action personnelle des dirigeants de contribuer à la progression des résultats du Groupe. La partie variable est assise sur l'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel tel que défini dans le plan d'affaires de février 2006 et de réussite de la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.

### 30.1. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2007/2008

MM. Tissot-Dupont et Nüesch ont perçu 4 575 euros chacun en jetons de présence au titre de l'exercice. Les autres membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas de jetons de présence.

### 30.2. Rémunération des membres du Directoire au titre de l'exercice 2007/2008

En Euros	Exercice 2007-2008				
	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total
Alain Crevet	-	35 000	-	300 000	335 000
Bernard Rony	170 000	59 000	-	3 050	232 050
Michel Suhard	154 308	52 200	-	3 050	209 558

En Euros	<b>Exercice 2006-2007</b>				
	Fixe	Variable	Indemnités	Mandat	Total
Alain Crevet	-	-	-	175 000	175 000
William Christie	-	75 000	-	226 333	301 333
Christian Gayot	127 385	20 000	-	3 050	150 435
Bernard Rony	179 116	-	-	3 050	182 166
Michel Suhard	134 019	25 000	-	3 050	162 069

Les avantages en nature correspondant à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la garantie sociale des dirigeants représentent 4 517 euros pour Monsieur Alain Crevet et 3 494 euros pour M. Bernard Rony.

### **31. ACTIFS EVENTUELS**

Suite au sinistre du 5 janvier 2008, S.T.Dupont a mis en œuvre sa garantie pour perte d'exploitation. Compte tenu de l'état d'avancement des négociations avec les compagnies d'assurance, il n'a pas été possible d'évaluer avec suffisamment de précision le montant de l'indemnité à recevoir au titre de la perte d'exploitation pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2007-2008.

Un actif éventuel représenté par l'indemnité d'assurance pour perte d'exploitation existe au 31 mars 2008.

### **32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Dans le cadre de la poursuite de l'analyse de nos réseaux de distribution, nous avons été conduit à dénoncer notre contrat de distribution pour les U.S.A., venant à échéance à fin mai 2008, dans la mesure où le partenaire actuel ne nous a pas semblé en mesure d'atteindre nos objectifs sur ce marché.

La réflexion sur le mode de distribution aux U.S.A. est en cours à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2007-2008.

### 33. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations Etrangères	Capital	Réserves après retraitement (débit) / crédit	Q/P du capital détenue	Valeur brute d'inventaire des titres détenus	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de la période	Résultats de la période	Dividendes encaissés par la société au cours de la période
			en %	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)	(Euros)
<b>I- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur excède 1% du capital de ST Dupont S.A.</b>										
1) Filiales [50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.]										
<b>S.T. Dupont SpA</b> Italie - Milan	120 000 €	(635 644) €	100%	156 697	0		1 213 674	2 684 446	179 541	
<b>S.T. Dupont KK</b> Japon - Tokyo	50 000 000 JPY 319 625 €	(115 042 996) JPY (735 412) €	100%	128 248	0			7 487 699	(1 278 034)	
<b>S.T. Dupont LTD</b> ENGLAND - Oxon	300 000 GBP 378 909 €	(710 902) GBP (897 890) €	100%	374 695	0				(18 523)	
<b>S.T. Dupont GmbH</b> ALLEMAGNE - Cologne	102 300 €	(686 267) €	100%	2 080 148	0		1 524 110	3 694 532	61 148	
<b>S.T. Dupont Benelux</b> BELGIQUE - Bruxelles	513 000 €	(2 088 331) €	100%	512 925	0			974 381	(70 180)	
<b>S.T. Dupont Marketing Ltd</b> HONG KONG - Kowloon	12 780 000 HKD 1 040 716 €	139 025 479 HKD 11 321 290 €	100%	9 892 848	9 892 848			12 582 962	3 828 051	
<b>STD Singapour Pte</b> SINGAPOUR - Singapour	3 834 884 SGD 1 758 176 €	(264 045) SGD (121 056) €	100%	2 292 026	0		2 533 388	-	(9 769)	
<b>ST Dupont Inc</b> USA - New York	1 630 648 USD 1 033 230 €	(1 434 819) USD (909 147) €	100%	1 498 057	0			-	(199 441)	
<b>STD Dupont DistributionPte</b> SINGAPOUR - Singapour	1 385 000 SGD 634 980 €	(1 276 003) SGD (585 008) €	100%	347 188	0		160 464	798 382	(50 717)	
<b>ST Dupont Malaisia SDN BHD</b> MALAISIE - Malaisie	2 MYR 0 €	973 277 MYR 192 912 €	100%	435 583	142 979			299 694	(18 717)	
2) Participation [10 à 50% au moins du capital détenu par ST Dupont S.A.]										
<b>Orfarlabo S.A.</b> ESPAGNE - Madrid	1 172 791 €	913 747 €	49%	728 028	693 793		800 000	3 615 235	(293 947)	
<b>II- Renseignement globaux concernant les autres filiales et participations (filiales non reprises au paragraphe I-)</b>										
a) Filiales Françaises				38 112	38 112		-	-	1 507	-
b) Filiales Etrangères				17 620	17 620		-	-	655 159	615 840

**34. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

La Société consolidante établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels ci-dessus sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale

BROAD GAIN Investments Limited  
East Ocean Center  
98 Granville Road  
Kowloon  
Hong Kong

### 3.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Aux Actionnaires  
**S.T.DUPONT**  
92, boulevard du Montparnasse  
75014 PARIS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société S.T. DUPONT S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 18 de l'annexe relative au soutien de l'actionnaire majoritaire dans le cadre du remboursement de l'emprunt OCEANE.

#### II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué dans les notes 23 et 8 de l'annexe, suite au sinistre intervenu à l'usine de Faverges, un produit de 11 183 milliers d'euros dont 6 183 milliers d'euros restant à recevoir, a été constaté dans les comptes de l'exercice au titre de l'indemnisation des actifs détruits lors de l'incendie.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à :

- apprécier l'approche retenue par la Société avec l'aide de ses experts pour déterminer le produit de l'assurance ;
- prendre connaissance de la documentation, des données et hypothèses sur lesquelles la Société s'est basée pour estimer l'indemnité à recevoir ;
- revoir les calculs effectués par la Société.

Les discussions n'étant pas encore totalement finalisées notamment en ce qui concerne l'hypothèse relative à la vétusté des matériels détruits, l'indemnisation à recevoir reflète la meilleure estimation de la Direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette estimation.

- comme indiqué dans les notes 3 et 4 de l'annexe, la Société a maintenu les provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles enregistrées au 30 septembre 2005. Nous avons examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction et avons apprécié le caractère approprié du maintien de ces provisions au 31 mars 2008.

- comme indiqué dans la note 16 de l'annexe, des provisions pour risques ont été constituées au cours des deux derniers exercices pour faire face aux risques d'indemnisation liés à la rupture de certains contrats commerciaux. Ces provisions reflètent les meilleures estimations de la Direction fondées sur les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes dans le cadre des procédures en cours. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'approche retenue pour déterminer le montant de ces provisions pour risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de votes et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 juillet 2008  
Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**Représenté par  
Christine Bouvry**

**Ricol, Lasteyrie & Associés**

**Représenté par  
Gilles De Courcel**